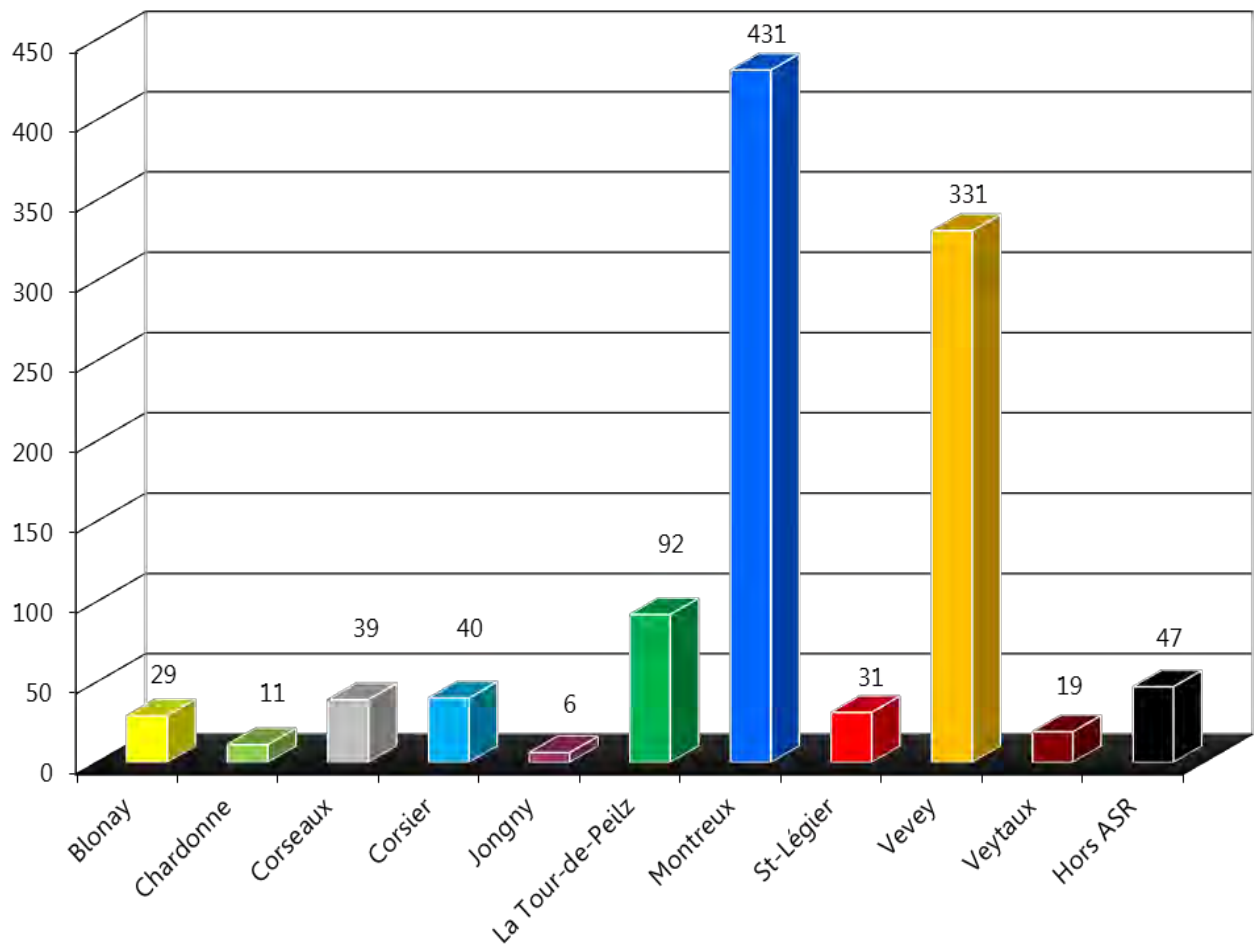
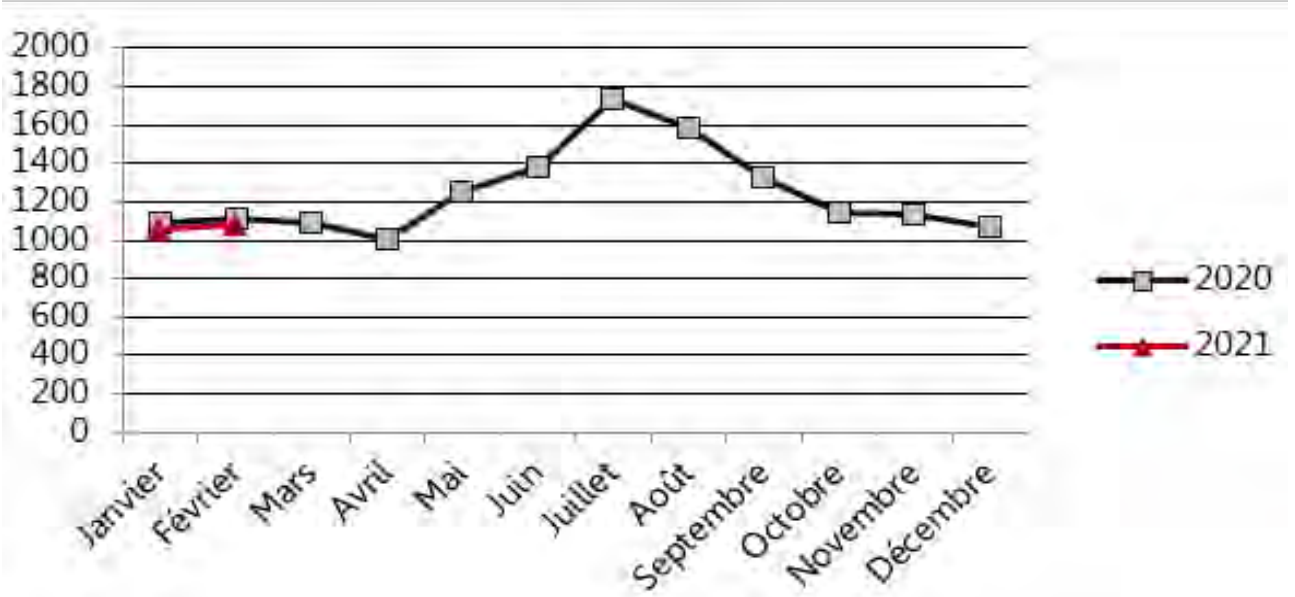


Bulletin d'information

Février 2021



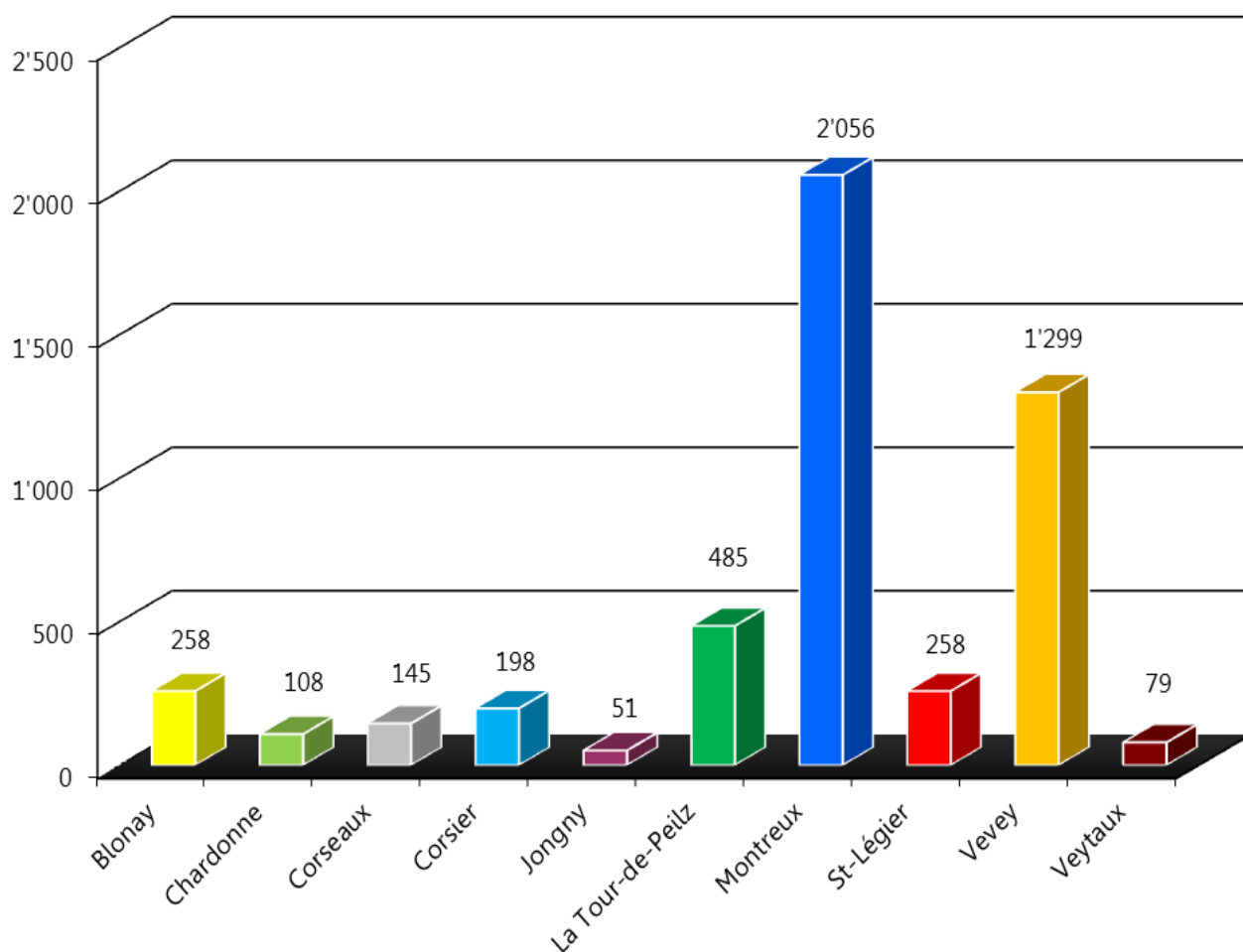
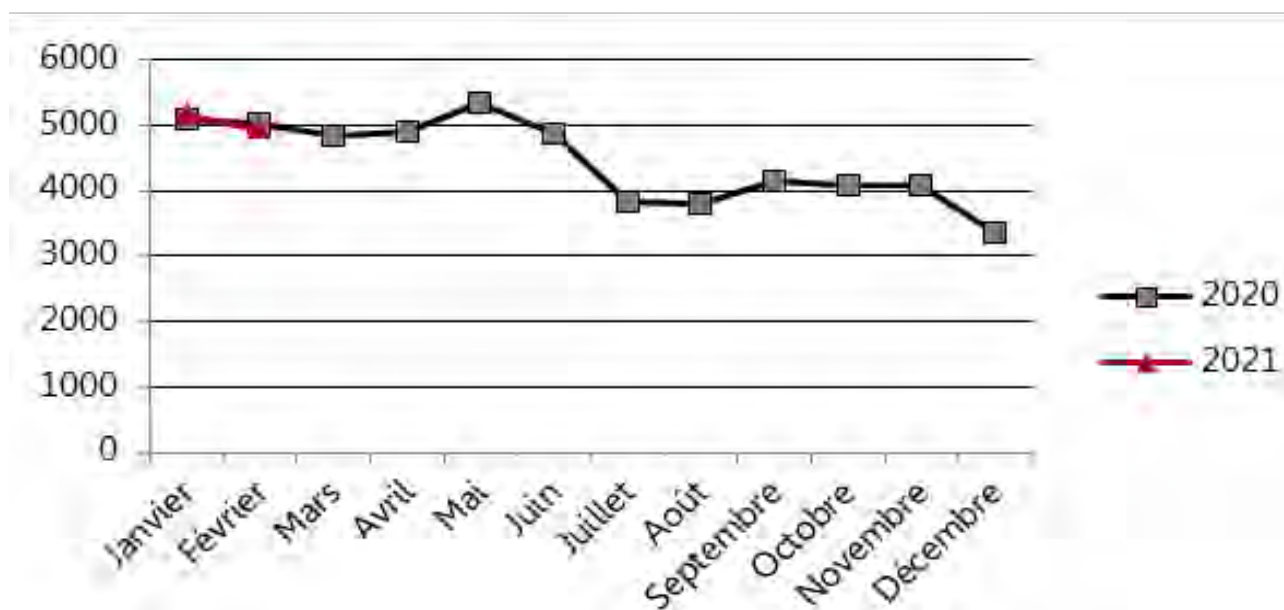
Total des interventions 1'076



Nombre d'actions proactives et préventives

Ces actions comprennent principalement les entrées et sorties d'écoles, les contrôles de circulation, les surveillances, les contacts avec la population/autorités/commerces, divers contrôles, patrouilles pédestres, présences préventives et services d'ordre lors de manifestations, effectués par les policiers et les assistants de sécurité publique.

Total 4'937 actions



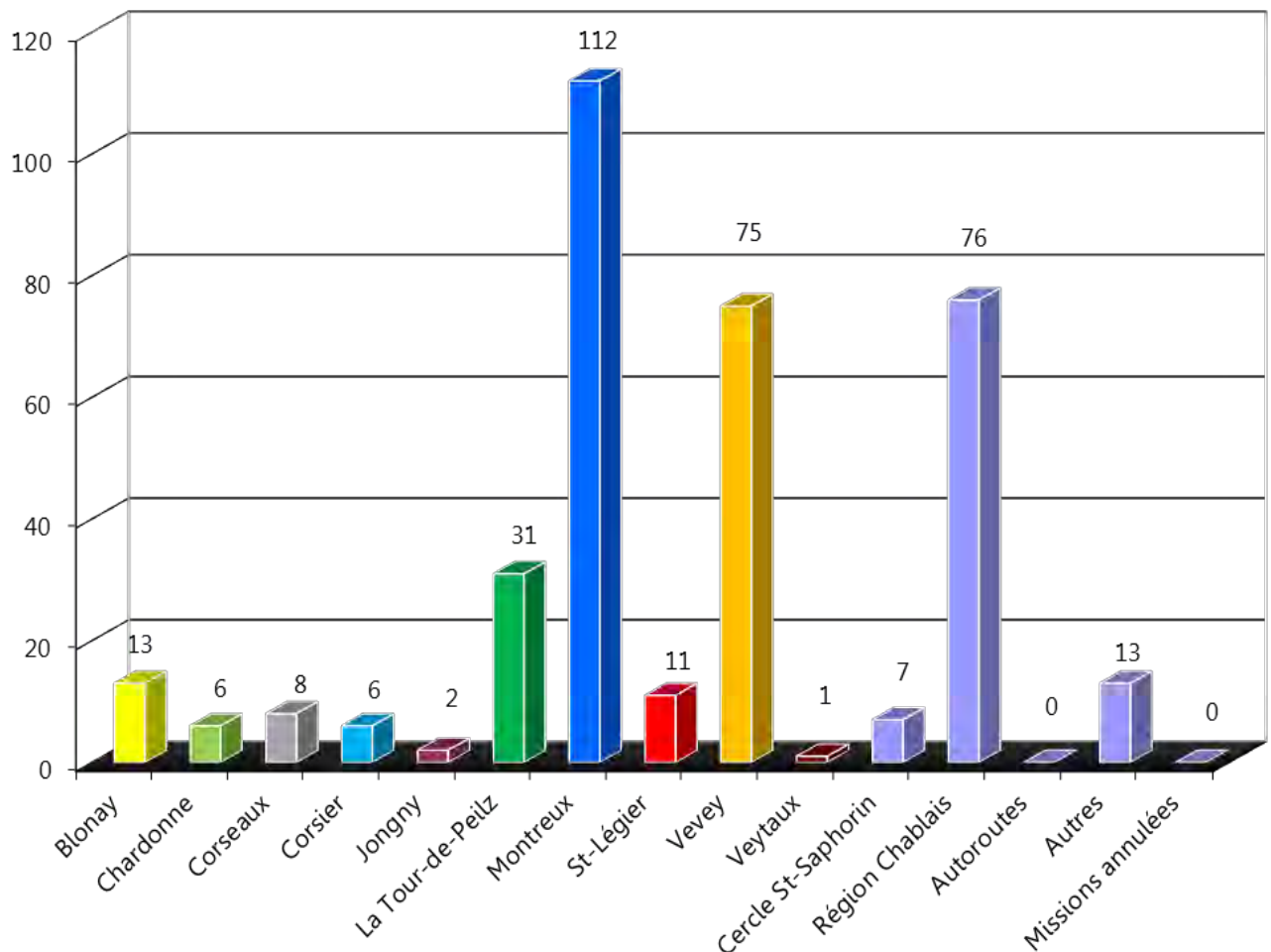
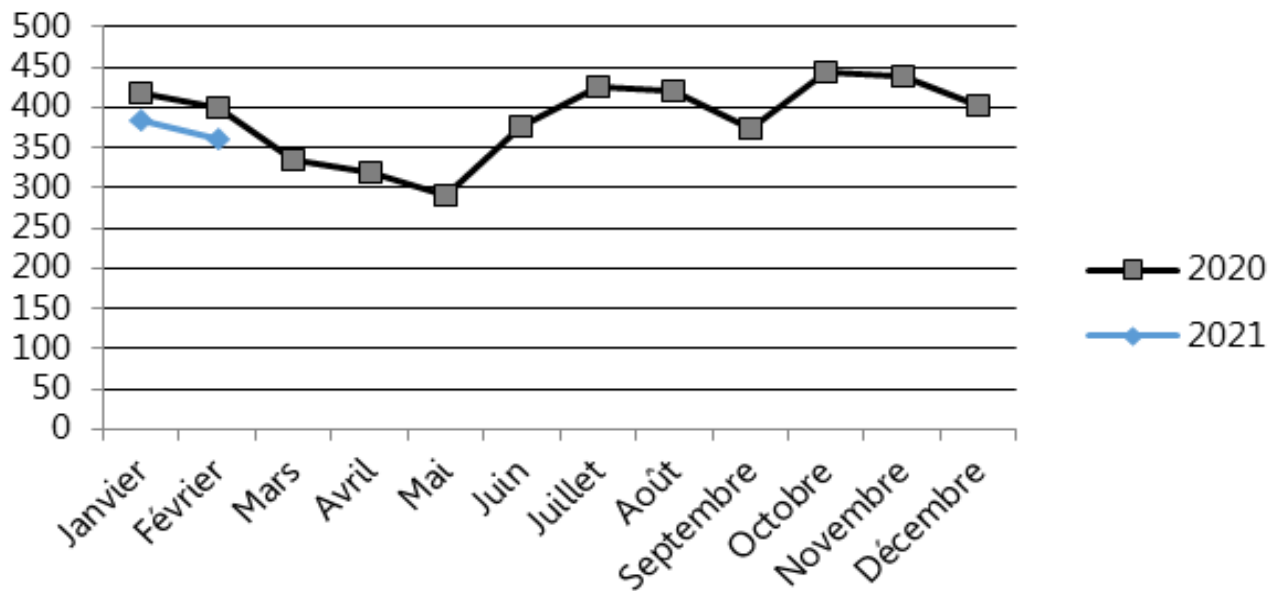
Prévention

Dans le cadre de la campagne de prévention « libérez - dégivrez », 13 actions préventives et à but de sensibilisation ont été effectuées. A ces occasions, 369 grattoirs à pare-brise ont été distribués.

Entre le 07 décembre 2020 et le 28 février 2021, 18 conducteurs.trices ont été dénoncé.e.s pour avoir circulé avec un pare-brise recouvert de neige ou n'ayant pas été complètement dégivré.



Total des interventions 361



Baisse de l'état général	33
Brûlures	0
Cas psychiatriques	31
Douleurs abdominales / lombaires	13
Grossesses	1
Intoxications (alcool, médicaments, fumées, etc.)	20
Problèmes cardiaques	27
Problèmes respiratoires	27
Traumatismes divers	68
Troubles de la conscience / déficits neurologiques	41
Autres	100



CATA-CORONA-2

Mobilisée pour la 2^{ème} fois en moins d'une année, la Protection civile vaudoise est engagée depuis le 26 octobre 2020. Réorganisée en 4 bataillons régionaux, l'ORPC Riviera – Pays – d'Enhaut est associée à celle du district d'Aigle pour former le bataillon EST. Parmi les missions effectuées en faveur de la santé publique et des institutions cantonales, voici deux exemples de notre soutien à la population lors de cette crise sanitaire.



Mise en place de barrages filtrants en amont des stations de ski des Alpes vaudoises :

En février 2021, un détachement d'astreints a été mobilisé chaque weekend et durant les semaines de Relâches, en soutien à la Gendarmerie dans les stations de ski des Pléiades, Rochers de Naye, Villars, Leysin, Mosses et Diablerets, avec pour principale mission de vérifier l'application des gestes barrières et des mesures OFSP par le public présent en stations.

Dans le cadre de cette mission, les astreints appuient la Gendarmerie comme senseurs pour évaluer l'occupation des parkings en stations et, en cas d'occupation supérieure à 75%, participent à la mise en place d'un barrage filtrant. A plusieurs reprises, les astreints ont reçu l'ordre de mettre en place et d'exploiter l'un de ces barrages, essentiellement dissuasif, en aval des stations des Diablerets et de Villars.

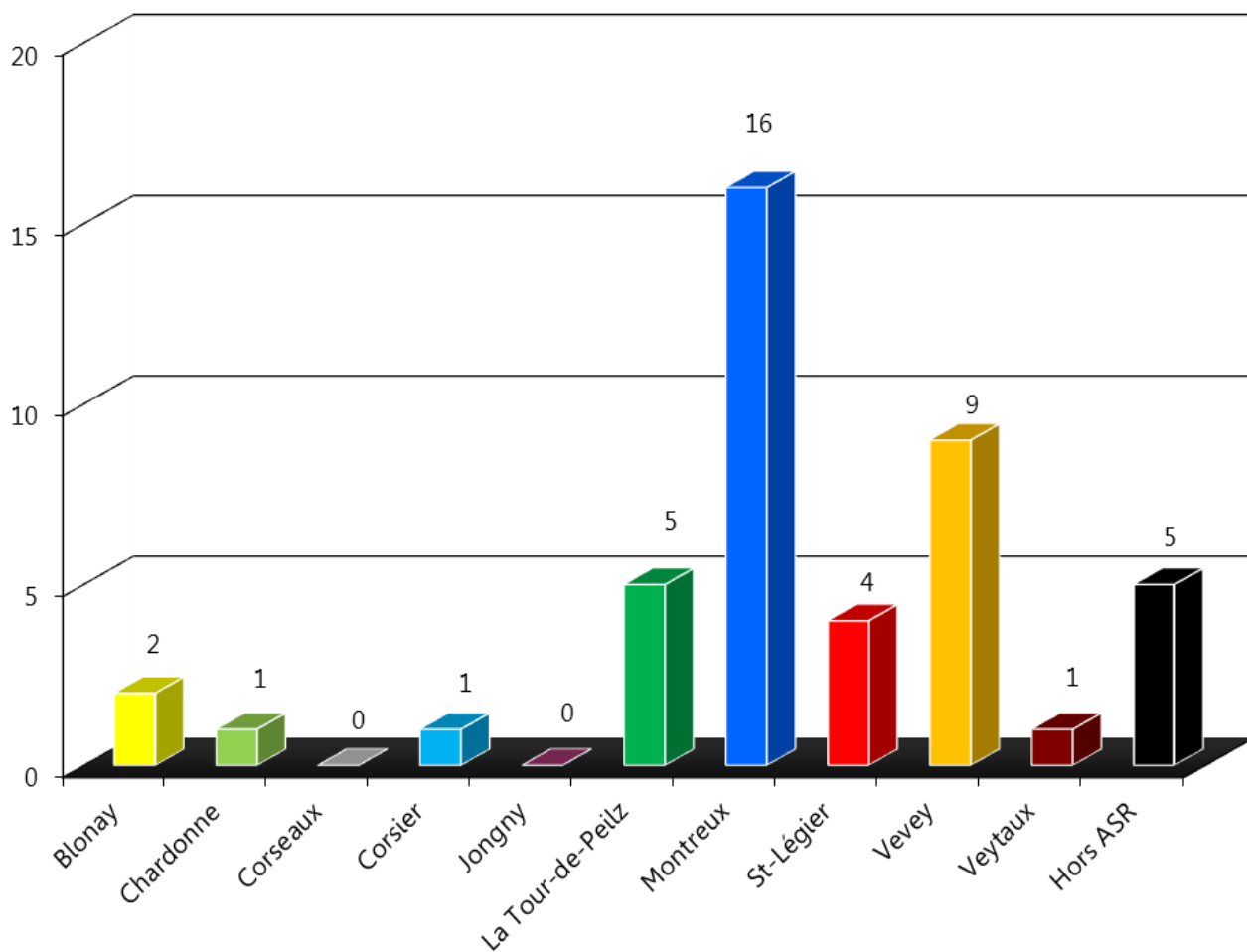
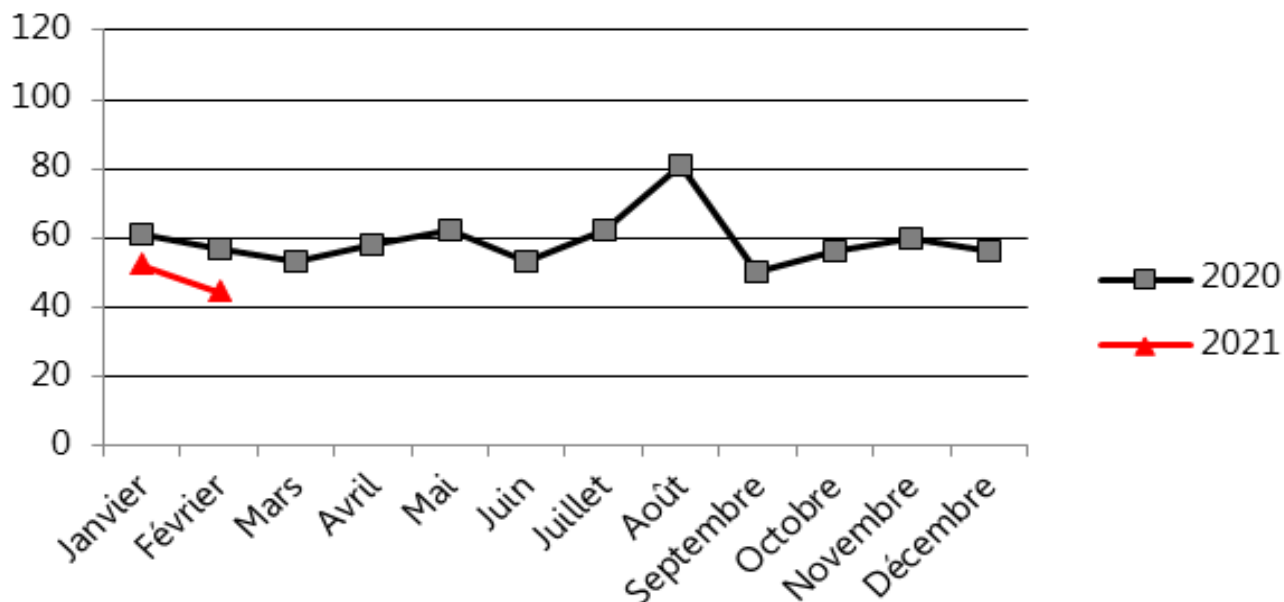
Centre de dépistage :

A la suite et afin de prévenir de nouveaux clusters dans les stations des Alpes vaudoises, la Direction générale de la santé (DGS) Vaud exploite plusieurs centres de dépistages éphémères à Villars, Leysin et aux Diablerets. Un détachement d'astreints de la Protection civile y accompagne le personnel de la DGS. Il fournit un soutien logistique et notamment administratif. Cette mission est confiée aux soldats d'aide à la conduite qui assurent, comme pour la vaccination, le renseignement des formulaires et documents à remplir lors de chaque dépistage.



L'engagement se poursuit durant le mois de mars. Les opérations sont conduites par l'État-Major du bataillon EST, depuis le poste du commandement régional fraîchement rénové de La Faraz, à La Tour-de-Peilz.

Total des interventions 44



Interventions des 4 Services

Les interventions faisant l'objet d'un suivi judiciaire ainsi que celles relevant de la sphère privée ne sont pas communiquées par nos services

Blonay

08.02.2021 - 1655 : accident de la circulation avec blessé

Une automobiliste circule sur le chemin du Château à St-Légier en direction de Blonay. Parvenue à l'intersection avec la route de Châtel-St-Denis, alors qu'elle s'engage sur ce tronçon, elle heurte un cycliste qui descend ladite route. Ce dernier est projeté au sol. Blessé, il est pris en charge par un équipage d'ambulanciers qui le conduit à l'hôpital pour y recevoir des soins. Un rapport d'accident est dressé par Police.

26.02.2021 - 0835 : conduite malgré un retrait de permis de conduire

En cours de patrouille motorisée sur la route de Saint-Légier, les policiers interceptent un automobiliste circulant malgré une mesure de retrait de permis de conduire à son encontre. Il est dès lors dénoncé pour infraction aux dispositions de la Loi sur la circulation routière.

Chardonne

14.02.2021 – 2125 : accident de la circulation avec ivresse et dégâts matériels

Une automobiliste, en état d'ivresse, circule sur la route du Vignoble en direction de Chexbres et perd la maîtrise de sa voiture qui heurte le bord de la chaussée avant de s'immobiliser. Non blessée mais en état de choc, l'intéressée est conduite au poste de police pour la suite de la procédure et dénoncée à l'autorité compétente. Un rapport d'accident est dressé par Police.

Corseaux

15.02.2021 – 0209 : possession et conduite sous l'influence de stupéfiants

En cours de patrouille motorisée sur la route de Lavaux, les policiers interceptent une voiture à plaques étrangères avec à son bord trois occupants. Le conducteur se trouve sous l'influence de produits stupéfiants et, lors des contrôles, il s'avère que sa passagère et lui possèdent diverses substances illégales. Ils sont conduits au poste de police puis dénoncés aux autorités compétentes.

18.02.2021 – 2340 : possession et conduite sous l'influence de stupéfiants, en état d'ivresse et sans permis

En cours de patrouille motorisée sur la route de Lavaux, les policiers interceptent une voiture à plaques étrangères. D'emblée, des relents de cannabis et d'alcool s'échappent de l'habitacle. Lors des contrôles, il s'avère que le conducteur se trouve en état d'ébriété et sous l'influence de stupéfiants. Il remet spontanément aux policiers un sachet contenant du cannabis. De plus, il ressort qu'il n'est plus au bénéfice de son permis de conduire depuis presque deux ans. Il est acheminé au poste de police pour la suite de la procédure et dénoncé à l'autorité compétente.

Corsier

Les Monts-de-Corsier, 04.02.2021 – 0845 : mise en mouvement fortuite

Une automobiliste n'a pas pris toutes les dispositions nécessaires en stationnant sa voiture sur le chemin de la Fenette. Son véhicule se met alors fortuitement en mouvement, puis dévale une pente sur une centaine de mètres avant de finir sa course contre deux arbres d'une parcelle privée. Un dépanneur est requis pour sortir la voiture de sa fâcheuse posture. Les policiers dressent un constat d'accident.

La Tour-de-Peilz

08.02.2021 – 2205 : troubles de la tranquillité

Notre présence est requise dans la cour du collège de Cadet-Rousselle auprès d'un groupe de jeunes qui crient et écoutent de la musique à un volume excessif, troublant ainsi la quiétude des lieux. Le propriétaire du dispositif acoustique est informé d'une dénonciation aux dispositions du Règlement général de police intercommunal.

09.02.2021 – 1130 : accident de la circulation avec dégâts matériels

Un élève conducteur circule sur la route de Chailly, accompagné d'un passager, sens montée. Arrivé à la hauteur de l'avenue de Pérouge, il perd la maîtrise de sa voiture alors qu'il tente de ralentir pour laisser la priorité à un autre automobiliste descendant en sens inverse. Il passe ensuite par-dessus un îlot central et emboutit une barrière et des buissons avant de s'immobiliser. Un rapport d'accident est établi par Police Riviera.

12.02.2021 – 2115 : accident de la circulation avec dégâts matériels

Deux automobilistes circulant sur le chemin enneigé et verglacé du Pré-Long, sens descendant, perdent la maîtrise de leur voiture, au même endroit et à quelques minutes d'intervalle. L'une des deux automobiles heurte un mur avant de se retourner sur le toit et de dévaler une pente sur plusieurs mètres pour finir sa course en contrebas du chemin. Aucun blessé n'est à déplorer. Il est fait appel aux pompiers du SDIS Riviera suite à une pollution d'hydrocarbure. Un constat est dressé par Police.

27.02.2021 – 1530 : accident de la circulation avec blessée

Alors qu'elle effectue une manœuvre devant son garage au chemin de la Côte-à-l'Ane, une automobiliste perd la maîtrise de sa voiture qui dévale un talus sur une cinquantaine de mètres avant de finir sa course contre un piquet métallique. Lors de cette marche arrière, la conductrice saute de la voiture et se blesse. Une témoin de la scène lui porte assistance et prévient le 144, avant de sécuriser la voiture en tirant le frein à main et en arrêtant le moteur. La blessée est prise en charge par un équipage d'ambulanciers qui la conduit à l'hôpital pour y recevoir des soins. Un rapport d'accident est dressé par Police.

Montreux

Clarens, 05.02.2021 – 1956 : incendie dans un appartement

Un feu de cuisine se déclare dans un appartement à la rue des Vaudrès. Les occupants de l'immeuble parviennent à maîtriser l'incendie avec des extincteurs et quittent ensuite les lieux pour se mettre en sécurité sur la rue. L'incendie ne fait aucun blessé et plus d'une quinzaine de pompiers sont engagés. Mobilisés avec un tonne-pompe 2'000 litres et un camion-échelle de 30 mètres, ils sécurisent l'appartement, ventilent les lieux, effectuent les contrôles d'usage et refroidissent les points chauds pour éviter un nouveau départ du feu. Cet incendie nécessite également la mobilisation de plusieurs patrouilles de Police Riviera et de la Police cantonale.

08.02.2021 – 2330 : dommages à la propriété

Notre intervention est sollicitée pour trois mineurs qui viennent de casser la vitrine d'une échoppe sur le Quai Ernest-Ansermet. Les intéressés sont interpellés à proximité et acheminés au poste de police pour la suite de la procédure. L'un d'eux est raccompagné et confié au personnel de l'établissement spécialisé duquel il s'est enfui. Quant aux deux autres, ils sont reconduits à leur domicile. Le responsable du bien endommagé se déplace au poste de police pour y déposer une plainte pénale.

Les Avants, 13.02.2021 – 0950 : véhicule non déneigé

En cours de patrouille motorisée sur la route des Narcisses aux Avants, les policiers interceptent un automobiliste au volant d'une voiture dont le pare-brise n'est que partiellement dégivré, avec une épaisse couche de neige recouvrant les feux avant. Après remise en état du véhicule, l'intéressé est informé d'une dénonciation pour infraction aux dispositions de la Loi sur la circulation routière.

Clarens, 21.02.2021 – 0317 : conduite en état d'ivresse

Lors d'une patrouille au parking du Pierrier, les policiers interceptent un automobiliste circulant à vive allure. Lors des contrôles, des relents d'alcool s'échappent de l'habitacle. Le conducteur s'avère être en état d'ébriété. Il est dénoncé à l'autorité compétente avant d'être raccompagné à son domicile par la patrouille.

23.02.2021 – dès 1900 : attroupement – service préventif

Suite à une annonce diffusée sur les réseaux sociaux invitant une centaine de personnes à une fête organisée durant la soirée du 23 février sur les quais de Montreux, un service préventif a été effectué par plusieurs patrouilles de Police Riviera et des patrouilles mixtes (gendarmerie / police) portant sur le respect des directives sanitaires liées à la Covid-19. Une cinquantaine de jeunes sont répartis en plusieurs groupes au marché couvert, sur les quais et au parc Vernex. 40 personnes sont identifiées. Aucun incident n'est constaté et la plupart des participant-e-s adoptent une attitude correcte et quittent les lieux vers 01h.

Clarens, 24.02.2021 - 0230 : des containers incendiés en pleine nuit

Deux containers sont incendiés en pleine nuit dans une rue de Clarens. Le feu se développe en partie à de la végétation environnante et noircit un lampadaire. Six pompiers sont mobilisés avec trois véhicules et circonscrivent rapidement le sinistre. Plusieurs patrouilles de Police Riviera et des patrouilles mixtes (gendarmerie / police) sont également mobilisées pour le suivi de l'intervention.

Clarens, 26.02.2021 - 1710 : un patient évacué par les airs

L'équipage d'une ambulance privée prend en charge un patient à son domicile à Clarens. Les secouristes font appel au SDIS Riviera pour les seconder dans l'évacuation de la victime. Pour cela, les pompiers utilisent un camion-échelle de 30 mètres, extraient le patient par une fenêtre et l'amènent jusqu'au niveau de la route. Au total, quatre pompiers sont mobilisés.

26.02.2021 – 2015 : individus suspects

En cours de patrouille motorisée sur la rue d'Etraz, les policiers procèdent au contrôle de quatre jeunes au comportement suspect. L'un d'eux possède un sachet de cannabis et un autre présente à plusieurs reprises de fausses identités. Il se trouve être en fuite d'un établissement spécialisé, où il sera acheminé plus tard par une patrouille. Tous deux sont dénoncés aux autorités compétentes.

Pollution sonore

En date du mercredi 17 février peu avant minuit, les policiers interceptent, en cours de patrouille motorisée, deux automobilistes qui accélèrent fortement sur les avenues du Casino et de la Riviera en occasionnant de la pollution sonore. Ils sont dénoncés à l'autorité compétente pour infraction aux dispositions de la Loi sur la circulation routière.

Le dimanche 21 février à 20h10, une patrouille en déplacement intercepte un automobiliste qui effectue deux fortes accélérations inutiles au démarrage alors qu'il circule devant elle sur l'avenue du Casino. L'intéressé est dénoncé à l'autorité compétente.

En date du mercredi 24 février à 18h45, les policiers interceptent un automobiliste qui accélère à plusieurs reprises en provoquant des nuisances sonores inutiles sur l'avenue du Casino et la Grand-Rue.

Un automobiliste fait vrombir le moteur de sa voiture alors qu'il dépasse un contrôle de police sur l'avenue de Chillon à Territet en date du vendredi 26 février à 23h55. Il est dénoncé pour infraction aux dispositions de la Loi sur la circulation routière.

Le samedi 27 février, entre 15h30 et 17h00, six automobilistes, qui font rugir les moteurs de leurs voitures sur la Grand-Rue et les avenues Claude Nobs et du Casino se voient dénoncés pour infractions aux dispositions de la Loi sur la circulation routière.

Troubles de la tranquillité

En date du vendredi 5 février à 23h21, en cours de patrouille, les policiers interviennent auprès d'un groupe de jeunes qui créent des nuisances tout en consommant de l'alcool sous le marché couvert. L'un d'eux se montre particulièrement insultant et ne fait pas usage de son masque de protection dans une zone qui le requiert. Un autre détient quant à lui de la marijuana. Ils sont tous invités à quitter les lieux et les intéressés sont dénoncés aux autorités compétentes.

En date du mercredi 24 février à 02h50, la présence des policiers est requise à la Grand-Rue auprès d'un groupe de quatre jeunes qui créent des nuisances sonores en écoutant de la musique à très haut volume. Ils prennent la fuite à la vue des policiers, mais sont rapidement interceptés sur le Quai Ernest-Ansermet. Tous sont conduits au poste de police. L'un, mineur, est acheminé à son domicile et remis à ses parents. Tous sont dénoncés pour infraction aux dispositions du Règlement général de police intercommunal.

St-Légier

04.02.2021 – 0130 : conduite sans permis

Lors d'une patrouille motorisée sur la route du Rio-Gredon, les policiers interpellent un automobiliste circulant au volant d'une voiture à plaques étrangères, lequel n'est pas en mesure de présenter son permis de conduire. Lors des vérifications, il ressort qu'il se trouve sous retrait de permis. Il est donc dénoncé pour infraction à la Loi sur la circulation routière.

04.02.2021 – 1545 : accident de la circulation avec blessée

Lors d'une manœuvre de marche arrière sur le chemin de Grandchamp au volant de son fourgon, un automobiliste percute une jeune piétonne qui chemine normalement en bordure de chaussée. Projetée au sol, l'intéressée se retrouve coincée sous le châssis. Elle est extraite par des passants avant l'arrivée de la police. Choquée et légèrement blessée, elle est prise en charge par un équipage d'ambulanciers et conduite à l'hôpital. Un rapport d'accident est dressé par Police Riviera.

06.02.2021 – 1012 : feu de cuisine

Un incendie se déclare dans la cuisine d'une maison située dans les hauts du village. A son arrivée sur les lieux, le chef d'intervention constate que les occupants du logement ont pu en sortir et sont en sécurité, mais qu'une importante fumée commence à envahir le bâtiment. Au total, une quinzaine de pompiers sont alarmés et se rendent sur place avec notamment un tonne-pompe 2'000 litres et un camion-échelle de 30 mètres. Plusieurs sapeurs équipés d'appareils de protection respiratoire (APR) pénètrent alors dans le logement et maîtrisent l'incendie. Ils y effectuent ensuite les contrôles usuels (caméra thermique, chaleur, gaz, ventilation, etc.). Des patrouilles de Police Riviera et de la Police cantonale ainsi qu'un inspecteur de l'ECA participent aux opérations.

13.02.2021 - 0930 : véhicule non déneigé

En cours de patrouille motorisée sur la route des Deux-Villages, les policiers interceptent une automobiliste au volant d'une voiture dont le pare-brise n'est que partiellement dégivré, avec une épaisse couche de neige sur les feux avant, représentant un réel danger pour elle-même et les autres usagers de la route. Après remise en état du véhicule, l'intéressée est informée d'une dénonciation pour infraction aux dispositions de la Loi sur la circulation routière.

21.02.2021 – 1715 : accident de personne

Notre présence est requise au Collège de Clos Béguin où un jeune de 11 ans vient de chuter d'une hauteur de 2 mètres en jouant sur le toit du préau en plexiglas. Sur place, un ambulancier en congé ausculte le blessé et informe que son état ne nécessite pas de transfert en ambulance. L'enfant est donc conduit à l'hôpital de Rennaz par son père. L'affaire est reprise par la Police cantonale.

Vevey

10.02.2021 - 1808 : non-respect des directives sanitaires, scandale et injures

En cours de patrouille à proximité des WC publics du sentier de l'Ancienne Corderie sous le pont du Dévin, les policiers interviennent pour un attroupement d'individus qui ne respectent pas les normes de distanciation sociale et qui ne portent pas de masque. L'un d'entre eux se montre particulièrement insultant et entrave l'action des policiers en créant du scandale. Un autre, mineur et suspecté d'être en possession de produits stupéfiants, est conduit au poste de police où il sera remis à ses parents. Tous sont dénoncés aux autorités compétentes.

18.02.2021 - 1510 : scandale, ivresse, individu perturbé

La présence des policiers est requise sur la Place de la Gare auprès d'un homme ivre qui importune les passants et crée du scandale. Peu coopératif, il est menotté et conduit au poste de police, puis placé en cellule de dégrisement et dénoncé pour infraction aux dispositions du Règlement général de police intercommunal.

26.02.2021 - 0415 : mineurs de moins de 16 ans seuls sur la voie publique après 22h

En cours de patrouille motorisée sur le Quai Perdonnet, les policiers remarquent cinq individus qui prennent la fuite en les apercevant. Deux d'entre eux, mineurs de moins de 16 ans, sont rattrapés à la rue du Conseil. Ils sont raccompagnés à leur domicile, remis à leurs parents et une dénonciation pour infraction aux dispositions du Règlement général de police intercommunal leur est annoncée.

26.02.2021 – 2350 : incendie dans un appartement

Un feu se déclare dans la cuisine d'un appartement sis au 1^{er} étage d'un immeuble de l'avenue du Général-Guisan. Il nécessite la mobilisation d'une quinzaine de pompiers, avec quatre véhicules dont un tonne-pompe 2'000 litres et un camion-échelle de 30 mètres. La locataire s'en sort indemne. Elle est auscultée par un « rapid responder » du service d'ambulances et aucune blessure n'est constatée. Le sinistre est rapidement maîtrisé par les pompiers. Des patrouilles de Police Riviera et des patrouilles mixtes (gendarmerie / police) collaborent au dispositif, sécurisent les lieux, ferment la route et dévient momentanément le trafic.

Pollution sonore

En date du vendredi 19 février à 17h30, une patrouille motorisée aperçoit un quadricycle à moteur qui circule à une vitesse inadaptée en effectuant des accélérations inutiles à plusieurs reprises, provoquant ainsi une pollution sonore perturbant la quiétude des lieux. Le pilote est dénoncé pour infraction aux dispositions de la Loi sur la circulation routière.

Le samedi 27 février à 21h45, lors d'un point fixe sur la route des Entrepôts, les policiers interceptent un automobiliste qui accélère à plusieurs reprises à bas régime en occasionnant des nuisances sonores inutiles. Il est dénoncé à l'autorité compétente.

Veytaux

10.02.2021 – 0205 : pollution sonore

Lors d'un point fixe à l'avenue de Chillon, un véhicule passe devant les policiers à vive allure, avant de rétrograder et d'accélérer fortement à l'entrée de Veytaux, en occasionnant des nuisances sonores inutiles. Le conducteur est intercepté à la rue du Lac à Clarens après avoir traversé la ville de Montreux à vive allure. Il est dénoncé pour infraction aux dispositions de la Loi sur la circulation routière.

17.02.2021 – 1805 : accident de la circulation avec dégâts matériels

Alors qu'il effectue une manœuvre pour sortir d'une place de stationnement et qu'il s'engage dans le trafic de l'avenue de Chillon, un automobiliste percute une autre voiture circulant normalement en direction de Montreux. Aucun blessé n'est à déplorer. Les deux automobiles sont prises en charge par un service de dépannage. Un constat d'accident est dressé par Police.

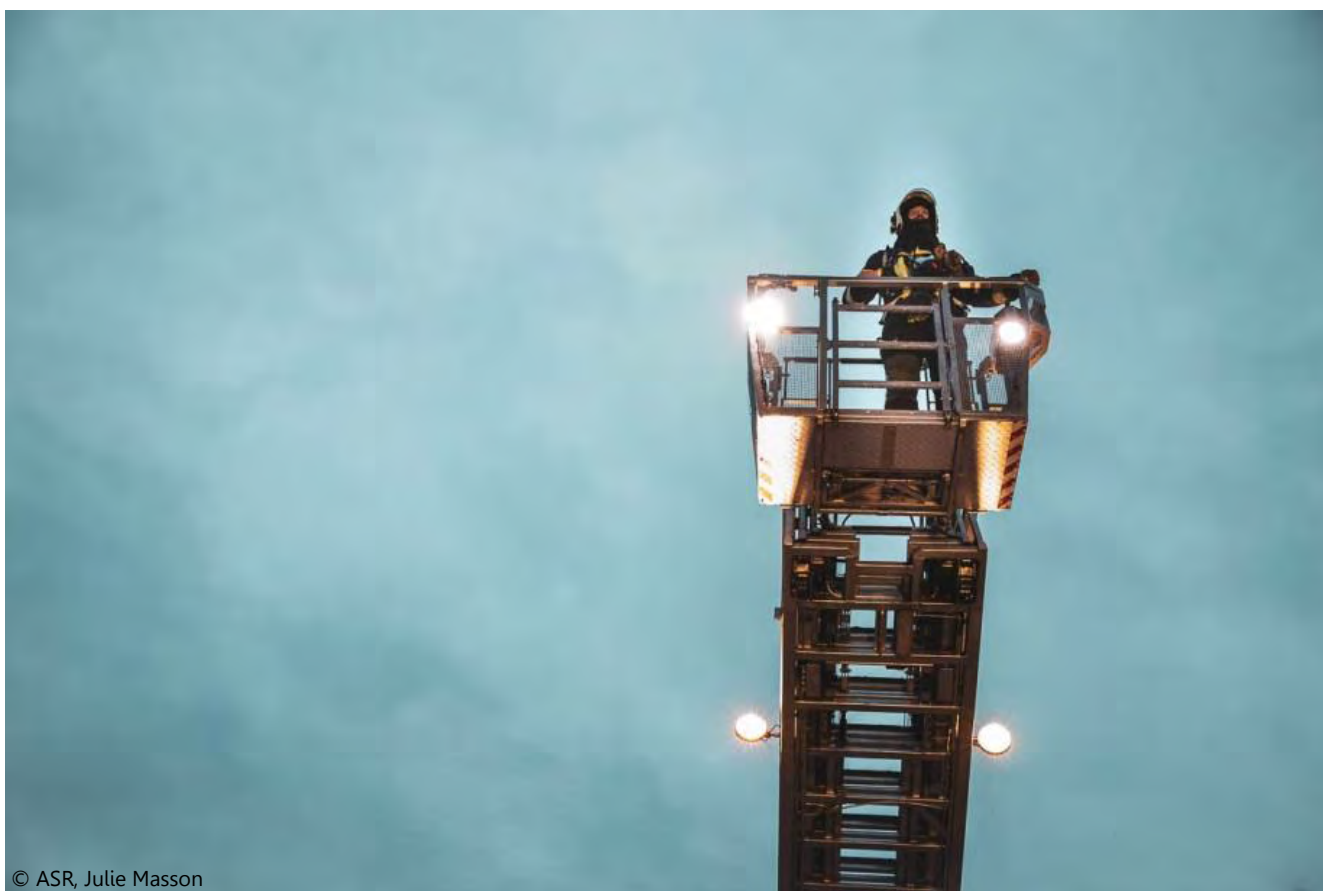
25.02.2021 – 0905 : conduite malgré un retrait de permis de conduire

Lors d'un contrôle de circulation sur l'avenue de Chillon, les policiers interceptent une voiture de livraison, dont le conducteur se trouve sous une mesure administrative de retrait de permis de conduire. Il est dénoncé pour infraction aux dispositions de la Loi sur la circulation routière.

Autres

Parmi les missions assumées par la Protection civile vaudoise, nous pouvons citer l'appui au profit de l'EMCC (Etat-Major Cantonal de Conduite) suite aux décisions fédérales et cantonales de la lutte contre la pandémie Covid-19.

La Protection civile Riviera - Pays-d'Enhaut assure notamment des missions dans les hôpitaux du canton. Elle est également engagée sur des missions «Prévention et surveillance des mesures sanitaires dans les stations de ski», en appui à la Gendarmerie et active dans le cadre de la campagne de vaccination vaudoise, avec deux équipes mobiles qui se déplacent dans les EMS du canton. Depuis le 4 février, la Protection civile assure les dépistages de masse dans les Alpes vaudoises.



© ASR, Julie Masson